

# Élections européennes le 9 juin

Dimanche 9 juin de 8h à 20h

Rendez-vous dans les bureaux de vote dimanche 9 juin.



Du 6 au 9 juin, plus de 300 millions d'habitants dans les 27 états membres seront appelés à choisir les 720 eurodéputés - contre 705 aujourd'hui - qui les représenteront au Parlement européen pour les cinq prochaines années. **81 eurodéputés représenteront la France (contre 79 aujourd'hui).**

## Scrutin : mode d'emploi

Vous devez être inscrit sur les listes électorales osnysoises (inscriptions closes depuis le 3 mai) et présenter votre carte d'électeur (adressée dans la semaine qui précède le vote si vous n'en avez pas) ou à défaut votre pièce d'identité.

En cas d'absence le jour J, donnez procuration à la personne de votre choix inscrite sur les listes électorales de la commune. D'autant que dans l'optique de booster la participation, une simplification de la procédure est en place. Si, et seulement si, vous possédez une identité numérique certifiée *via* France-identite.gouv.fr, vous n'avez plus besoin de passer par la case commissariat de police pour faire valider votre procuration, tout se fait en ligne sur [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr).

## Réorganisation des bureaux de vote

De 12 bureaux, la ville passe désormais à 13, et ce « BV 13 » se trouvera à l'école maternelle Lameth (l'école élémentaire accueille quant à elle le BV6).

Autre changement : les ex-bureaux du groupe scolaire Saint-Exupéry (n°5) et de l'école Charcot (n°11) sont transférés à la nouvelle école Antoine de Saint-Exupéry. Et plus globalement, l'ensemble des rattachements entre rues et bureaux ont été réexaminés par le service état civil.

**Les personnes concernées ont reçu un courrier leur signifiant le changement de bureau, ils recevront une nouvelle carte d'électeur dans la semaine précédant le scrutin du 9 juin.**

[> Liste des bureaux de vote](#)

## Des institutions européennes perçues comme complexes et lointaines...

Avec un taux de participation lors des dernières européennes en 2019 de 50,1% - 53,45% à Osny ! - ce scrutin ne fait pas l'objet d'un enthousiasme délirant. **Pourtant, bon nombre de décisions votées par le Parlement européen impactent notre quotidien.**

Quelques exemples

- La fin des frais d'itinérance de téléphonie mobile en Europe,
- L'instauration d'un chargeur universel pour les téléphones portables (fin 2024 en France, ouf !)
- L'interdiction d'ici 2030 des plastiques à usage unique (miniatures de gel douche dans les hôtels, films de protection des valises à l'aéroport, emballages plastiques des fruits et légumes...).
- La suppression des contenus haineux en ligne,
- La lutte contre le blanchiment,
- La neutralité carbone.
- Certains sujets sont débattus mais non-adoptés, comme la visite médicale pour préserver son permis de conduire dont on a entendu parler en février dernier.

Date

Dimanche 9 juin, 08:00 - 20:00

Contact

[etacivil@ville-osny.fr](mailto:etacivil@ville-osny.fr)

01 34 25 42 22 ou 23

Liens utiles

[Je veux voter par procuration](#)